

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillot, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h38)
Hervé Dole (jusqu'à 20h56)
Elisabeth De Lavergne

Pouvoir à David Ros
Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Pouvoir à Frédéric Henriot

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 30
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eric Lucas est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2022-119 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – APPROBATION DE LA DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du Travail, notamment ses articles L3132-26 et R.3138-21,

Considérant la nécessité de favoriser l'économie et le commerce local à Orsay, dans le strict respect des conditions posées par la législation du travail,

Vu l'avis de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay,

RACE ANNULSE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Donne** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2023 ci-dessous désignés :
 - Les 3, 10, 17, 21, 31 décembre et le 9 avril.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la décision de suppression du repos dominical pour les dimanches ci-dessus désignés, ainsi que tout acte y afférant.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 27 DEC 2022
et de la publication le 27 DEC 2022

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'MAIRIE D'ORSAY' and 'ESSONNE' around a central emblem. The signature is a stylized, cursive 'DR'.

FACE ANNULÉE